



Le séminaire national du Réseau rural français s'est déroulé les 26 et 27 novembre 2013. Il avait pour thème : « Les territoires ruraux prennent leur avenir en main, des campagnes innovantes au cœur de la métropolisation ».

Espace de dialogue et de concertation, le Réseau rural français réunit l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et dans chaque région. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services... Au fil de ses travaux, le réseau rural propose outils, méthodes, analyses et préconisations.

A l'heure de la métropolisation, alors que les dynamiques rurales s'affirment partout, des rencontres telles que celle du 26 et 27 novembre permettent d'imaginer les politiques publiques audacieuses pour accompagner les dynamiques territoriales.

Le séminaire a valorisé et mis en débat les travaux réalisés par le Réseau rural français depuis 2009 et les réussites des territoires ruraux au regard des enjeux de la stratégie européenne UE 2020 et de sa déclinaison dans la programmation 2014-2020.

Conférence-débat, tables rondes, forums thématiques, expositions, projections vidéo et Village des initiatives ont rendu compte de la richesse du réseau rural, du foisonnement et de la diversité de dynamiques rurales.

Une forte mobilisation

Ils étaient plus de 600 à Dijon !

Animateurs de territoire, responsables associatifs, représentants socio-professionnels, élus... ces acteurs de terrain directement impliqués dans des projets innovants en milieu rural représentaient l'essentiel des participants. Plus de 150 d'entre eux sont engagés dans des groupes d'action locale, les GAL (territoires soutenus par le programme européen LEADER).

Plusieurs élus de 17 conseils régionaux et 16 réseaux ruraux régionaux étaient présents. De nombreuses organisations nationales étaient également au rendez-vous : fédération des Parcs Naturels Régionaux, réseau des chambres d'agriculture, syndicats, réseaux du développement rural, associations d'élus... Les services de l'État qui pilotent le réseau rural : la Datar et le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt. Les ministères de l'écologie et de la culture... étaient également représentés tant au niveau départemental, régional que national.

Des délégations de 18 Etats membres ont participé à ce séminaire (Hongrie, Lituanie, Italie, Bulgarie, Suède, Grèce, Slovaquie, Portugal, Écosse, Wallonie, Pologne, Espagne, Angleterre, Lettonie), de même que le Contact Point du Réseau rural européen, un représentant de la Commission européenne et Eric Andrieu, député européen. Toutes ces délégations ont poursuivi les 2 jours suivants avec une réunion du réseau de l'union.

En sept minutes, le film Recto Verso résume en images le déroulé de la rencontre, les attentes des participants, les différents espaces...

A revoir sur www.reseaurural.fr : [Lien](#)

Le cadre du palais des congrès de Dijon et la soirée organisée avec le haut patronage de la ville de Dijon ont facilité les 2 journées de travail dans un climat de convivialité « bourguignonne ».

L'énergie et l'accueil de la Bourgogne

« Le monde rural est un espace de proximité et de modernité » a rappelé **François Patriat, président du conseil régional de Bourgogne** en ouverture de la rencontre. « Les territoires ruraux français sont d'une diversité que d'autres pays nous envient. Cet espace n'est pas un handicap mais une opportunité. Une métropole n'est attractive que si elle tire son territoire. » Les ruraux inventent des solutions nouvelles, comme l'illustrent le réseau des 17 maisons médicales de Bourgogne ou encore l'incroyable chantier de construction du château médiéval de Guédelon qui a créé 50 emplois permanents non subventionnés.

Producteurs bourguignons (vins, miel, pain d'épices, terrines, confitures, chutney, truffes, cassis...) et association Pierre de Bourgogne ont présenté leurs savoir-faire et ont séduit les papilles des participants.

Le bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a fait découvrir ses vins et présenté son projet de classement à l'UNESCO des climats de Bourgogne.

Le réseau rural Bourgogne, introduit par le DRAAF Jean-Roch Gaillet, s'était également mis en quatre pour présenter les travaux menés en Bourgogne notamment sur la jeunesse, la formation des acteurs et la coopération transnationale.

A découvrir sur <http://www.reseaurural.fr/region/bourgogne>

Les territoires LEADER de Bourgogne ont présenté la diversité de projets qu'ils ont portés : produits locaux, tourisme, patrimoine, culture, services, agriculture, artisanat, valorisation du bois...

Sommaire

Le message des ministres	p. 4
1ère plénière - Les enjeux d'avenir pour les territoires ruraux	p. 5
Le Village des initiatives	p. 5
Panorama des travaux du réseau rural français 2007 – 2013	p. 6
La France de 2040, une exposition de la Datar	p. 6
L'avenir se dessine en forums	p. 6
2ème plénière – Innover demain avec les fonds européens	p. 7
Dernière plénière et conclusions – Quel avenir pour les politiques territoriales et le réseau rural ?	p. 8
Annexe : Les territoires ruraux innovent, Quelques exemples d'initiatives présentées	p. 9 et 10

Le message des ministres

« Les espaces ruraux sont une richesse pour la France et ont vocation à rester dynamiques grâce à un tissu de villes petites et moyennes, » a souligné **Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement** dans son message vidéo adressé aux participants du séminaire. « Ces territoires sont de véritables producteurs d'innovation qui favorisent l'émergence de multiples projets de reconversion économique et écologique. La France ne peut se priver de ce formidable laboratoire d'idées à un moment si particulier de notre Histoire où beaucoup de choses sont à réinventer. » La ministre a rappelé la création début 2014 du Commissariat général à l'égalité des territoires, ainsi que le « pacte rural » annoncé au Congrès des maires. Cécile Duflot a également proposé de réinventer le dialogue avec les territoires. « Le réseau rural a toute légitimité pour se saisir de cette mission. En effet, ce dernier a démontré, au delà de son organisation décentralisée, sa capacité à être une véritable plateforme d'innovation et de coopération. Ma proposition repose sur la conviction qu'une participation renouvelée de la société civile à la conception des projets est une des clés du développement des territoires ruraux. »

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, s'est également exprimé à travers un message vidéo. Il a évoqué l'augmentation de la population française de 10 millions d'habitants d'ici 30 ans, soit l'équivalent de la population de l'Île-de-France à intégrer sur notre territoire. « On doit anticiper cette évolution démographique et faire en sorte d'être capable demain de préserver l'ensemble de nos espaces (...), c'est un enjeu essentiel. » Cela passe par des logiques de projets à l'échelle des territoires, qui émanent des acteurs eux-mêmes. C'est dans ce sens que le ministre a annoncé la mise en œuvre de nouveaux cadres dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, pour permettre aux agriculteurs de contractualiser avec les collectivités locales au travers des groupements d'intérêt économique et écologique. « Le ministère de l'agriculture organisera au printemps de l'année prochaine un grand printemps des territoires et des régions pour faire en sorte qu'ensemble nous puissions mettre en place la nouvelle politique agricole commune avec cette grande ambition d'assurer à notre pays les capacités de faire face aux grands défis de demain : le grand défi démographique, le grand défi agricole et le grand défi de la transition énergétique et écologique pour que l'on soit capable de développer partout les énergies de demain. »

*Voir l'intégralité des discours de **Cécile Duflot**, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement [Lien](#) et de **Stéphane Le Foll**, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt [Lien](#)*

1ère plénière - les enjeux d'avenir pour les territoires ruraux

Les grands enjeux d'avenir ont été dessinés par les participants au séminaire à qui la parole a largement été donnée en plénière : les mouvements de population, les mobilités et leurs conséquences, la nécessité de revisiter le potentiel des structures de petites taille qui redonnent leur place aux citoyens, l'insertion des jeunes, la place des petites villes, le rôle et les besoins des nouveaux retraités, le développement d'une économie relocalisée, la diffusion d'une économie verte, d'innovations sociales et de la créativité des territoires ruraux, la transition écologique des territoires, la nécessité de tisser des liens entre villes et campagnes...

« Avant, la ville était porteuse des idées nouvelles. Aujourd'hui, le rêve s'effrite, constate Hervé Kempf, rédacteur en chef de Reporterre. Nous ne pourrons pas être neuf milliards d'habitants avec des modes de vie européens. Nous devons penser la sobriété et inventer les alternatives à un modèle en crise. »

« La ruralité offre une nouvelle image, positive. La campagne porte la proximité. C'est une opportunité sur laquelle miser, estime Monique Poulot, géographe à Paris X Nanterre qui a rappelé le regain démographique des campagnes et l'enjeu de l'intégration des nouvelles populations en milieu rural. « L'étendue est la richesse de la campagne, mais attention à l'artificialisation des sols »

Le Village des initiatives

Voir le programme du [Village des initiatives](#)

Le Palais des congrès de Dijon s'est transformé en ruche mardi après-midi. Pas moins de 20 places thématiques étaient aménagées pour présenter des initiatives innovantes et des projets portés par les membres du réseau rural : construction de bâtiments avec des écomatériaux, projets d'accueil de nouveaux habitants, création d'espaces test pour faciliter l'installation en agriculture, nouvelles façons d'entreprendre collectivement, valorisation du bois issu de l'entretien des haies en bois énergie, favoriser l'entretien des paysages par les agriculteurs, développement de nouveaux services, développement de l'emploi dans les territoires, projets de coopération entre territoires ruraux européens... Les participants sont venus butiner et s'enrichir des expériences présentées.

Nombre de ces initiatives sont d'ores et déjà référencées sur le site du réseau rural : www.reseaurural.fr
Elles seront également accessibles depuis le Webzine du séminaire qui sera disponible début 2014.

La Bourgogne invente les villages du futur

La Région Bourgogne a lancé un travail créatif autour des villages du futur avec l'appui de la 27e Région, agence d'innovation publique, dans le cadre de son programme intitulé la Transfo. Initiée en juillet 2011, cette démarche participative a permis d'imaginer de nouvelles pistes de développement territorial. Un forum organisé en octobre 2012 a présenté les défis actuels des villages bourguignons, identifié des projets existants dont s'inspirer et imaginé des expérimentations au service des habitants. Grâce à l'animation d'une équipe pluridisciplinaire (designers, sociologue...), avec de la colle, des ciseaux, des feutres, des photos mais aussi des vidéos et un blog, tous ceux qui ont participé ont pu proposer des solutions concrètes et innovantes pour faire de la Bourgogne rurale un espace attractif et accueillant pour les populations qui y vivent ou souhaitent s'y installer. La dynamique insufflée par la Transfo décoiffe : elle catalyse les idées, permet d'identifier les enjeux et de construire des solutions. De quoi nourrir les politiques publiques de la région sur la ruralité.

<http://territoiresenresidences.wordpress.com/category/la-transfo/la-transfo-bourgogne/>

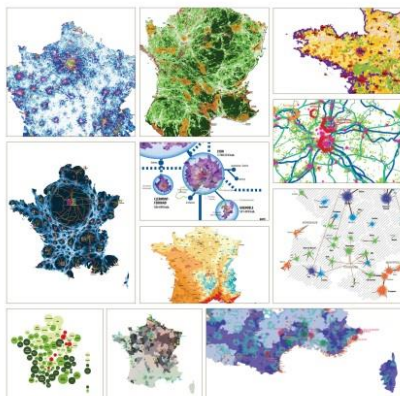
Panorama des travaux du réseau rural français 2007 – 2013



Le panorama des travaux du réseau rural valorise les différentes actions conduites et capitalisées par les membres du réseau rural au niveau national et régional. Il donne à voir la diversité de ces travaux, sans prétendre à l'exhaustivité, renvoie sur les ressources produites et livre des enseignements.

Il sera prochainement téléchargeable sur www.reseaurural.fr

La France de 2040, une exposition de la Datar



L'exposition *La France de 2040* a été conçue à partir des travaux de prospective menés par la Datar avec le concours de plus de 500 experts et acteurs territoriaux, issus du milieu universitaire, de l'Etat central et déconcentré, des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie, des agences d'urbanisme ou de la société civile, au sein de groupes de travail et lors d'une consultation élargie.

Elle est constituée de 15 planches cartographiques qui **réinventent notre manière de voir et de comprendre les territoires français**. Elles n'ont pas de valeur prescriptive. Il s'agit de stimuler l'esprit

critique, de poser des questions clés et de susciter un véritable débat public qui permettra aux acteurs de construire, ensemble, les territoires de demain.

Pour aller plus loin

Consulter le site de la Datar rubrique *Territoires 2040* : territoires2040.datar.gouv.fr

La démarche de prospective est présentée sous forme d'un [fascicule court](#), de [vidéos](#) ou d'articles.

La revue *Territoires 2040*, support de diffusion des résultats de la démarche est intégralement accessible et gratuitement téléchargeable.

Le site donne également accès à de nombreuses ressources : cartes, articles, vidéos...

Consulter la rubrique dédiée à l'exposition cartographique :

<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?rubrique54&revue=>

Les panneaux de l'exposition ainsi que le [fascicule de l'exposition](#) sont téléchargeables gratuitement.

L'avenir se dessine en forums

Huit forums ont permis des échanges sur huit thématiques clés pour les acteurs du réseau rural :

- Valoriser les ressources locales : un autre regard sur la richesse des territoires ?
- LEADER, une réussite fondatrice
- Développement économique par l'inclusion sociale : des synergies à construire ?
- Organisation des territoires et des services : planification spatiale, mobilité et accessibilité au service des citoyens
- Quelles approches territoriales intégrées ?
- Jeunes et seniors : forces vives des dynamiques territoriales ?
- Quelle organisation des acteurs pour répondre aux défis de l'ingénierie ?
- Des clés pour l'innovation : de l'émergence à la diffusion

Marqués par des témoignages de terrain, l'apport d'experts et les contributions des participants, ces forums ont permis de revenir sur les principales thématiques travaillées au sein du réseau rural français. Ils ont permis de rendre visibles la contribution des acteurs du réseau, les réussites des territoires ruraux, les écueils rencontrés, les préconisations pour l'avenir et leur mise en débat...

La synthèse de ces forums et les liens vers les ressources seront disponibles sur le Webzine du séminaire.

Les vidéos qui ont alimenté ces forums sont disponibles [ICI](#)

2ème plénière – innover demain avec les fonds européens

Benoît Esmane, de la DG Agri, représentant la Commission européenne a rappelé les grands objectifs et orientations de la stratégie 2020 pour une croissance durable, intelligente et inclusive. Si les textes législatifs sont arrêtés, les échanges portent sur les textes d'application. Par ailleurs, la commission a engagé avec chaque Etat membre les discussions et examen de son accord de partenariat, encore incomplet pour la France, notamment sur les montants affectés aux programmes.

Eric Andrieu, Député européen, est revenu sur le rôle de colégislateur confié au Parlement. Il a également souligné à quel point le volet agricole est très prégnant au sein de la Commission de l'Agriculture et du développement rural au sein de laquelle il siège. « Le champ du développement rural reste à conquérir. Les territoires sont en mutation, nous ne devons pas nous contenter d'accompagner ces mutations, nous devons les anticiper. Il nous faut sortir d'une approche sectorielle, aller vers le transversal. Avec le Traité de Lisbonne, l'approche territoriale et plurifonds est apparu. L'enjeu nouveau, c'est que l'Europe est en train de se saisir de cette approche transversale. »

« Il va falloir s'approprier les textes qui viennent d'être adoptés, l'accord de partenariat va être transmis avant la fin de l'année et les programmes devront être transmis avant fin mars 2014» a souligné **Florence Clermont Brouillet**, Conseillère équipe Développement régional et politiques européennes à la Datar. Une nouvelle gouvernance se met en place car l'autorité de gestion pour la plupart des fonds européens est confiée aux conseils régionaux pour la période 2014-2020.

La mise en oeuvre effective de la prochaine programmation pourra avoir lieu à partir de la mi 2014, dès validation par la Commission européenne de l'accord de partenariat et des programmes.

Concernant le développement territorial intégré, la concertation nationale sur l'accord de partenariat 2014- 2020 est menée depuis un an ; Des séminaires techniques ont eu lieu en mars. Le séminaire de Dijon permet de revenir de manière enrichissante sur le débat six mois après. L'accord de partenariat a pris en compte les avis exprimés pendant la concertation et laisse la porte ouverte aux démarches territoriales en permettant l'accès aux différents outils. Le débat a désormais lieu au niveau régional sur la mise en oeuvre de ces démarches territoriales. La Datar est à la disposition des autorités de gestion et des acteurs pour répondre aux questions réglementaires qu'ils rencontrent dans la mise en oeuvre.

« Nous cherchons à éviter une année blanche, en limitant au maximum le retard » a indiqué **Pascal Guittard**, représentant l'Association des Régions de France, avant de donner des précisions techniques : des programmes opérationnels qui pourront aller au-delà des minimas préconisés par l'Union européenne sur la concentration thématique des fonds, des programmes opérationnels FEDER et FSE qui privilégient pour l'instant la mise en place d'axes urbains dédiés plutôt que des ITI et des DLAL, un FSE plutôt concentré sur la formation professionnelle et l'apprentissage, la possibilité pour les régions de dédier plus de 5% du FEADER au programme LEADER... « Chaque région fait ce qu'elle veut en fonction de ses priorités et du mode de développement qu'elle souhaite mettre en place ».

Pour en savoir plus sur la concertation de l'accord de partenariat : <http://partenariat20142020.fr/conclusions.html>

Dernière plénière et conclusions - quel avenir pour les politiques territoriales et le réseau rural ?

Danielle Deviers, présidente de la Communauté de communes Quercy-Bouriane, et présidente du Pays Bourian, a évoqué les mutations que vivent les territoires ruraux à travers la recomposition des intercommunalités et souligné l'enrichissement que constitue la participation de la société civile aux projets des territoires ruraux. **Bernard Verdier**, Vice président du Conseil général des Hautes Pyrénées, représentant l'Assemblée des départements de France, s'est inquiété du redécoupage des cantons qui risque de fragiliser la représentation des territoires ruraux et des priorités qui semblent être accordées à la concentration des moyens. « La transition énergétique sera mise en œuvre par la ruralité, à condition qu'on lui en donne les moyens ». **Laure Déroche**, maire de Roanne, représentant la Fédération des Villes moyennes, a souligné le rôle charnière des villes moyennes, véritable pôle d'organisation des territoires. **René Souchon**, Président du Conseil régional d'Auvergne, représentant l'Association des Régions de France, président de la Commission agriculture, développement rural et de la commission Aménagement du territoire, a prôné des politiques différenciées selon les territoires, comme cela a été lancé en Auvergne. « Tout territoire a un potentiel de développement et doit avoir une stratégie de développement. L'avenir, ce n'est pas les salles polyvalentes. Veut-on aménager ou développer ? On vit aujourd'hui la révolution numérique. » **Luc Maurer**, conseiller technique au Cabinet du Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a rappelé l'augmentation des moyens alloués aux régions pour le développement rural. « Nous avons renforcé très significativement le second pilier de la PAC parce que l'on croit que ces mesures du développement rural ont un vrai sens y compris et en premier lieu, en termes de structuration économique. »

Il a rappelé les objectifs de fond qui commandent la mise en œuvre de la PAC en France et le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : un rééquilibrage historique vers l'élevage ; l'objectif de compétitivité des filières et la double performance économique et environnementale pour l'agriculture ; la prise en compte de la jeunesse ; et la socialisation des territoires ruraux grâce aux liens entre acteurs. Il a ensuite rappelé les axes de méthode : un dialogue rénové avec les conseils régionaux ; la mobilisation du développement local, ascendant, au service de territoires de projets portés par des hommes et des femmes, avec des démarches comme Leader sur les territoires de projet ou les Groupements d'intérêt économique et environnemental, les GIEE ; la mobilisation de l'inter fonds, les objectifs thématiques sont au service des territoires de projets ; et la dimension inter-régionale pour les massifs en particulier. Le conseiller technique a précisé que « l'Etat a une nouvelle place à trouver, les régions ont un nouveau rôle, il faudra quelques mois pour s'ajuster. Le réseau rural pourra nous inspirer, c'est un appui important et un laboratoire d'idées. Continuons à capitaliser et à diffuser autour de la dimension collective et l'approche intégrée. » Les deux ministères, avec l'ARF, soutiennent le réseau afin qu'il soit maintenu, voire amplifié.

« Soyons innovants, audacieux et rationnels », a déclaré René Souchon en conclusion du séminaire. « Les espaces ruraux ont un grand rôle à jouer. » 2014 est une année de transition. « Le transfert de l'autorité de gestion est une révolution qui traduit la reconnaissance des régions. Celles-ci ont vocation à piloter les réseaux ruraux régionaux, avec les acteurs incontournables des espaces ruraux et en connexion avec le réseau rural français. L'Assemblée des régions de France doit être intégrée au pilotage du réseau rural national. Nous plaçons pour le remplacement de la Commission permanente par un comité exécutif Etat Régions dont la mission sera la conduite opérationnelle du réseau rural national, alors que l'Assemblée générale du réseau rural sera le lieu de débat politique et d'échanges techniques et doit se réunir plusieurs fois par an. Elle doit impliquer les réseaux régionaux et les acteurs ruraux et doit permettre des temps d'échanges et de capitalisation. L'AG, c'est le cœur battant du réseau. » Une cellule d'animation mettra en œuvre les décisions du comité exécutif. « L'ARF souhaite travailler avec l'Etat sur cette nouvelle gouvernance pour une mise en œuvre début 2014 et que cela soit discuté avec tous les acteurs des territoires, avec l'objectif d'impulser l'innovation des réseaux ruraux régionaux et repérer les potentiels de développement des territoires ».

Les territoires ruraux innovent : quelques exemples d'initiatives présentées

Silfiac: le pari du développement durable

Écolo et durable, c'est l'image de Silfiac, dans le Morbihan. Politique d'aménagement foncier innovante, assainissement collectif par lagunage, création d'un écovillage de vacances, d'un parc éolien, d'un écolotissement...sont en effet à l'actif de la municipalité. Serge Moélo, le maire, est l'un des fondateurs de Bruded, un réseau de près de 100 communes bretonnes engagées dans le développement durable. La commune a récemment ouvert un pôle d'accueil de proximité intergénérationnel (Papi), à la fois domicile partagé pour huit personnes âgées, maison d'assistantes maternelles et lieu de vie associatif, le tout dans un bâtiment passif, équipé d'un toit photovoltaïque et conjuguant les matériaux écologiques (isolation paille, briques monomur...). Le maire résume ainsi la démarche : « comme le colibri, Silfiac prend sa part dans la transition et le changement. Cela va de pair avec une éducation populaire et une culture de la participation des habitants. »

La commune de Silfiac se situe sur le territoire du Pays de Pontivy, qui bénéficie du programme européen Leader. http://www.reseaurural.fr/files/contenus/7870/un_papi_pour_rassembler_les_generations_commune_de_silfiac_56.pdf

Aux Voivres, c'est la vie d'ici !

La commune des Voivres, dans les Vosges, n'avait rien de plus que les autres pour enrayer son déclin démographique, si ce n'est son maire, Michel Fournier, infatigable entrepreneur. Élu en 1989, il décide d'accueillir des familles et leur offre la possibilité de devenir propriétaire d'une maison en échange de l'inscription de leurs enfants à l'école, alors menacée de fermeture. Des chantiers d'insertion emploient les nouveaux venus qui rénovent d'autres maisons pour accueillir d'autres familles. L'école est sauvée, une maternelle puis une autre classe sont ouvertes, mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 1994, Michel Fournier propose de créer une SCI pour racheter un plan d'eau : 117 personnes réunissent l'équivalent de 100 000 euros. Le site accueille aujourd'hui une pisciculture pédagogique et de production, une structure hôtelière d'une capacité de 60 lits, un abri doté de sanitaires pour accueillir groupes et familles, et toujours de nouveaux projets. La commune est propriétaire du café-restaurant, confié en gérance à un couple venu de Bretagne. Ce commerce emploie maintenant sept personnes. La commune est passée de 200 habitants en 1989 à plus de 350 aujourd'hui. Dans le même temps, ce ne sont pas moins de 60 emplois qui ont été créés sur place, tant par la commune que par l'association Leaucidi ou des entrepreneurs (entretien de l'espace, éducation à l'environnement, aquaculture, hôtellerie-restauration, scierie, maçonnerie...). La dernière acquisition de la commune est une ferme sur laquelle se déroulent un chantier d'insertion et une formation de charpentier. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale sur la valorisation du hêtre avec la création d'un incubateur d'entreprises en lien avec l'Université de Lorraine et le Critt Bois d'Épinal. Plusieurs étudiants de l'Enstib bénéficient d'une bourse pour y lancer leur entreprise.

La commune de Les Voivres se situe sur le territoire Pays d'Épinal, cœur des Vosges, qui bénéficie du programme européen Leader. http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/recherche/action-int%C3%A9ressante-une-politique-d%E2%80%99accueil-en-milieu-rural?search_source=reseau-rural%2Fnotices%2Frecherche

La vie de Bérengère, entre cauchemar et réenchantement

L'Adrets, association pour le développement en réseau des territoires et des services, a travaillé en lien étroit avec des réseaux ruraux régionaux sur la problématique des services. Ce projet débouche sur quatre cahiers qui identifient les tendances, les impasses, les innovations et les propositions pour le développement de services dans les espaces ruraux. Ces cahiers sont accompagnés d'annexes bibliographiques et d'expériences, notamment celles qui ont été repérées par les réseaux régionaux de Lorraine, d'Alsace, de Bretagne ou encore d'Aquitaine. L'ensemble est illustré par une fiction. On comprend à travers l'histoire de Bérengère que sa vie oscille entre cauchemar ou nouveau départ, selon qu'autour d'elle les services s'enferment dans des impasses ou s'orientent sur des innovations.

Cette fiction est disponible sous plusieurs formes : l'histoire en une dizaine de pages, un résumé en 4 pages avec les références aux cahiers des impasses et des innovations, la vidéo avec une conteuse professionnelles des versions cauchemar et réenchantement.

A télécharger sur www.reseaurural.fr/gtr/services-milieu-rural

Contact Médias

Echos de Villes - Sophie Prévost

Tél. 01 42 21 12 18 sprevost@echosdevilles.com



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

PREMIER MINISTRE
DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À
L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement